



Conseil économique et social

Distr. limitée
25 mai 2005
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Cinquième session

New York, 16-27 mai 2005

Point 11 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Forum

sur les travaux de sa cinquième session

Projet de rapport

Vice-Président et Rapporteur : Rezlan Ishar Jenie (Indonésie)

I. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Forum des Nations Unies sur les forêts a tenu sa cinquième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 16 au 27 mai 2005. Le Forum a tenu ____ séances plénières (2^e à __^e).
2. La session a été ouverte par le Directeur du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts.

B. Participation

3. Conformément au paragraphe 4 de la résolution 2000/35 du Conseil économique et social, le Forum se compose de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées, chacun participant pleinement et sur un pied d'égalité. Les représentants des États ci-après ont participé à la session :

[À compléter]

4. Les bureaux et organes de l'ONU ci-après étaient représentés :

[À compléter]

5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées :

[À compléter]



6. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées :
[À compléter]
7. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées :
[À compléter]

C. Élection du Bureau

8. À ses 1^{re} et 2^e séances, tenues respectivement les 14 mai 2004 et 16 mai 2005, le Forum a élu le Bureau suivant pour sa quatrième session :

Président : S. E. M. Manuel Rodriguez Becerra (Colombie)

Vice-Présidents : Francis K. Butagira (Ouganda)
Adam Craciunescu (Roumanie)
Denys Gauer (France)
Rezlan Ishar Jenie (Indonésie)

9. À sa 2^e séance, le 16 mai 2005, le Forum a élu par acclamation Vasile Lupu (Roumanie), Vice-Président, en remplacement d'Adam Craciunescu (Roumanie).
10. À la même séance, il a été décidé que Rezlan Ishar Jenie (Indonésie) assumerait aussi les fonctions de rapporteur.
11. À sa 5^e séance, le 17 mai, le Forum a élu Simeon A. Adekanye (Nigéria) Vice-Président, en remplacement de Francis K. Butagira (Ouganda).

D. Adoption de l'ordre du jour

12. À sa 2^e séance, le 16 mai, le Forum a adopté l'ordre du jour provisoire suivant pour la session, tel que modifié oralement :
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
 3. Statut du secrétariat du Forum.
 4. Examen des progrès réalisés et des mesures à envisager.
 5. Examen de l'efficacité du dispositif international concernant les forêts, mentionné au paragraphe 17 de la résolution 2000/35 du Conseil économique et social.
 6. Paramètres à prendre en considération dans l'élaboration d'un cadre juridique pour tous les types de forêts, à examiner sur la base de l'évaluation mentionnée à l'alinéa e) du paragraphe 2 de la résolution 2000/35 du Conseil économique et social, en vue de leur recommandation au Conseil, et par l'intermédiaire de ce dernier, à l'Assemblée générale.
 7. Renforcement de la coopération et coordination des politiques et des programmes.
 8. Dialogue multipartite.

9. Débat ministériel de haut niveau et dialogue au sujet des principes d'action avec les chefs de secrétariat des organisations internationales.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa cinquième session.

E. Documentation

[À compléter]

F. Constitution des groupes de travail et désignation de leur président

13. À sa 2^e séance, le 16 mai, le Forum a créé deux groupes de travail. Sur proposition du Président, des points de l'ordre du jour ont été attribués aux deux groupes de travail, qui seront présidés par des vice-présidents, comme suit :

- a) Groupe de travail I, présidé par : Rezlan Ishar Jenie (Indonésie) et Vasile Lupu (Roumanie) : points 4 à 7;
- b) Groupe de travail II, présidé par Denys Gauer (France) et Simeon A. Adekanye (Nigéria) : points 8 et 9

G. Accréditation d'organisations intergouvernementales

14. À sa 2^e séance, le 16 mai 2005, le Forum a décidé d'accréditer les deux organisations intergouvernementales suivantes : Processus de Montréal et Secrétariat de l'Organisation du Traité en vue de la coopération amazonienne.

15. À la même séance, le représentant du Guatemala a fait une déclaration.

16. À la même séance également, le représentant de l'Organisation du Traité en vue de la coopération amazonienne a fait une déclaration.
